

Aravis aventures



10-14
ans

Thônes

Aravis aventures

Réf. 074 035 001

Les aventuriers et sportifs sont à l'honneur et peuvent profiter pleinement du Massif des Aravis. Avec les activités de découverte telles que la rando-bivouac et le ruisseling, chacun prend ses marques et vit ses aventures avec le groupe.

Afin de vivre des moments plus sportifs avec un engagement physique et émotionnel plus intense, les jeunes se confrontent aux falaises d'escalade et aux torrents du canyoning. Toutes ces activités sont encadrées par des guides de montagne qui assurent la sécurité.

Les baignades et mini-camps, ainsi que toutes les activités traditionnelles de colo viennent s'ajouter pour faire vivre aux jeunes des instants intenses et inoubliables. Chaque séjour bénéficiera également d'une journée découverte d'Annecy et de son lac pour une bonne baignade !

Une grande partie des déplacements se font à pied ou à vélo.

Détail des prestations par semaine :

- ❖ 7 jours : Une rando-bivouac, une séance de ruisseling, une séance d'escalade et une séance de canyoning
- ❖ 14 jours : Une rando-bivouac, une séance de ruisseling, deux séances d'escalade et une séance de canyoning
- ❖ 21 jours : Une rando-bivouac, une séance de ruisseling, deux séances d'escalade, une séance de canyoning et enfin une demi-journée au parc aventure !

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux, complétée et signée + médicaments et ordonnance (si besoin)
- L'attestation « Pass'Nautique »



TRANSPORT

L'encadrement est assuré par l'équipe d'encadrement (1 adulte pour 10 enfants au maximum).
Le voyage se fait en train et/ou en car.
Le jeune peut être amené et/ou récupéré au centre de vacances par ses parents.
Selon l'heure de départ, vous devrez prévoir un pique-nique pour l'aller. Ceci sera précisé sur la convocation.

ADRESSE DU CENTRE :

Centre UFOVAL 74

Groupe scolaire Thurin

Route des Clefs

74230 THONES

Tél : 04.50.02.01.19 (uniquement pendant le séjour)

SITE

- **Situation géographique**

Charmant village typique, Thônes, capitale du Reblochon, est un village savoyard typique de 5 200 habitants, à 650 m d'altitude au cœur du Massif des Aravis et à 21Km d'Annecy. A la sortie du village, le centre UFOVAL emprunte les locaux de l'école publique : point de départ pour la découverte de la région.



- **Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)**

Le séjour est organisé dans l'école primaire aménagée en centre de vacances pour accueillir 48 jeunes. Nous bénéficions de l'ensemble de l'infrastructure et du gymnase. Les chambres de 8 à 10 lits équipées d'un lavabo se situent au rez-de-chaussée. Des salles d'activités sont mises en place dans certaines salles de classe, tout comme la bibliothèque. La cour est équipée de jeux, de tables de ping-pong... Les douches individuelles sont à proximité des chambres.

➤ **Rando-bivouac**

Les enfants partent du centre à pied sur les sentiers et installent leur campement pour 1 ou 2 nuits au milieu de la nature, préparent le repas et font une veillée autour d'un feu de camp. Sur le plateau de Beauregard, au pied de la Tournette ou à proximité d'une chèvrerie aux Villards sur Thônes, découvrez la vie au grand air avec les copains ! La randonnée peut aussi se faire avec un guide de montagne qui connaît les lieux sur le bout des doigts, mais aussi la faune et la flore. Il fera de ce moment un temps ludique et enrichissant.

Maximum 18 jeunes encadrés par 2 animateurs, entrez dans la peau d'un aventurier.

➤ **Ruisseling (1 séance pour les 7, 14 et 21 jours)**

Comme son nom le laisse à penser, le *ruisseling* se pratique dans des ruisseaux et des torrents de montagne. Eh oui, pas de descente en kayak dans le *ruisseling*, il s'agit de remonter les torrents. Vous partagerez une aventure sportive et magique au cœur des magnifiques paysages que nous offre le Massif des Aravis. Imaginez le calme et la sérénité que procure cette pratique : des paysages sauvages, figés dans toute leur splendeur... Vous êtes au plus proche de la nature ! L'activité est encadrée par un Accompagnateur Moyenne Montagne chevronné, ayant une connaissance parfaite du site.

➤ **Escalade (1 séance pour les 7 jours / 2 séances pour les 14 et 21 jours)**

Un animateur spécialisé apprend les bases de l'escalade sur le mur équipé du gymnase : nœuds, utilisation du matériel, consignes de sécurité. Une sortie falaise avec un moniteur qualifié permet de mettre en exercice la technique apprise. Nous pouvons nous exercer sur les parois de différents niveaux. Les lieux de grimpe se trouvent aux alentours du centre, sur des parois homologuées par la Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade. Des sensations à développer ou découvrir en toute sécurité.

➤ **Canyoning (1 séance pour les 7 jours / 2 séances pour les 14 et 21 jours)**

Peu d'activités sportives sont aussi variées ! Le canyoning consiste à évoluer dans le lit d'un cours d'eau, passant dans des gorges ou des ravins étroits. Situés en montagne, ces canyons escarpés comportent des cascades de différentes hauteurs que l'on franchit de multiples manières : saut, toboggan, ou descente en rappel. La plupart du temps, la progression entre les cascades s'effectue à pied sur un terrain varié, mais également à la nage dans des vasques plus ou moins profondes. Petite précision importante : le canyoning est un terme souvent confondu avec le canoë, il n'y a pas d'utilisation de bateau pour faire du canyoning !

➤ **Accrobranche (uniquement pour le séjour de 21 jours)**

Une sortie accrobranche à l'Aravis Parc Aventures de Thônes est organisée. Les jeunes s'y rendent à vélo ou à pied (à 2 km du centre, environ 15 minutes). Des parcours de différentes difficultés permettent aux jeunes de grimper et de se déplacer d'arbre en arbre avec une ligne de vie continue pour un maximum de sécurité. De nombreux défis sont à relever : ponts de singe, tyroliennes, filets à grimper.

➤ **Baignade**

Les baignades s'effectuent toujours sous la surveillance d'une personne qualifiée (surveillant de baignade, BNSSA...). Un animateur pour 8 enfants est présent dans l'eau. Les jeunes profitent de la piscine municipale de Thônes, située à quelques pas du centre, ou se rafraîchissent dans Le Nom (petit torrent qui irrigue Thônes).

➤ **Jeux collectifs, terrain de sports, activités traditionnelles**

- Grands jeux comme la Gamelle, la Peste et le Choléra, le Sagamore, le Douanier/Contrebandier...
- Activités manuelles telles que des fresques en peinture, la création de masques, bracelets brésiliens...
- Journées à thème : le sport en folie, les Olympiades, la gastronomie...
- Veillées comme : le Cluedo, « la colo a un incroyable talent » et bien sûr, la Boum ...

Bien entendu, ce séjour sera aussi l'occasion de découvrir les particularités de ce village et d'en connaître plus grâce à des visites pédagogiques telles que la coopérative laitière de la vallée de Thônes, l'écomusée du bois et de la forêt mais aussi la ville d'Annecy !

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant...

ORGANISATION DU SEJOUR

➤ **L'équipe d'encadrement**

Un directeur, un adjoint, un assistant sanitaire, une équipe de cuisine et de service et un animateur pour 8 enfants en moyenne. Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et de bienveillance.

➤ **Santé**

Veillez remplir avec attention et sans omission la fiche de renseignements médicaux que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis. Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité). Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

➤ **L'alimentation**

Les repas, préparés par le cuisinier du centre, sont équilibrés, variés et pris à des heures régulières. Le partage du repas est un moment convivial, d'écoute et d'échange entre les personnes. C'est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment et participe activement à la mise des tables, au débarrassage, au nettoyage des tables... Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

➤ **Le linge**

Le linge est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de marquer les vêtements au nom de votre enfant.

Nous déconseillons vivement les vêtements de valeur.

➤ **La toilette**

La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche.

➤ **Le coucher**

Le réveil est échelonné entre 7h et 8h afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun. Le coucher s'effectue aux alentours de 22h après une veillée adaptée à l'âge et l'état de fatigue des enfants.

➤ **Pour avoir des nouvelles de votre enfant**

Courrier : Nous incitons les enfants à vous envoyer une lettre après leur arrivée. Ils sont bien sûr libres d'écrire autant de fois qu'ils le souhaitent. N'oubliez pas de glisser dans la valise des enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également recommandées et les bienvenues. Nous vous conseillons de privilégier le courrier pour correspondre.

Téléphone : Si vous souhaitez exceptionnellement joindre votre enfant par téléphone, faites-le entre 17h30 et 19h en vous armant de patience car les lignes sont souvent occupées. Le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. Si toutefois l'enfant l'amène durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

E-mail : Vous avez aussi la possibilité d'écrire par mail à votre enfant à l'adresse qui vous sera communiquée avec les convocations.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès figureront dans la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

PREPARER VOTRE SEJOUR

➤ **Argent de poche**

Une somme de 10 € par semaine est suffisante pour l'ensemble du séjour. Chaque jeune est responsable de son argent mais il peut le confier à l'équipe de direction s'il le souhaite.

➤ **Objet de valeur**

Ils sont tous fortement déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux...) et restent sous la responsabilité du jeune.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

ASSURANCE

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Documents à remettre le jour du départ :

- **La fiche de renseignements médicaux complétée et signée**
- **La fiche de trousseau**
- **L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe**
- **Le Pass'Nautique**
- **Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.**

BON SEJOUR AVEC VACANCES POUR TOUS

FICHE TROUSSEAU MONTAGNE

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur Soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLOS	6				
PULL ou SWEET dont 2 Chauds	4				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDAS ou PANTACOURT	4				
PANTALON	4				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	8				
PAIRES DE CHAUSSETTES	4 à 7				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS	2				
SERVIETTE DE TABLE	2				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	3				
TROUSSE DE TOILETTE : Gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dent, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

Pass'Nautique

SEJOUR :

NOM ET PRÉNOM DE L'ENFANT :

.....

Date du séjour : Du Au

A REMPLIR PAR LE MAITRE NAGEUR

Attestation de réussite au test d'aisance aquatique préalable à la pratique des activités aquatiques et nautiques (canoë-kayak et disciplines associées, descente de canyon, ski nautique, nage en eau vive, surf, glisse aérotractée nautique, voile) en Accueils Collectifs de Mineurs. Suivant l'arrêté du 25 avril 2012 fixant les modalités d'encadrement et les conditions d'organisation et de pratiques de certaines activités physiques en ACM.

L'attestation peut être délivrée par une personne titulaire des diplômes suivants : Brevet National de Sécurité Aquatique (BNSSA), Diplôme d'Etat de maître nageur sauveteur (DE de MNS), Brevet d'Etat d'Educateur Sportif des Activités de la Natation (BEESAN), Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de Sport des activités aquatiques et de la Natation (BPJEPS AAN), ou tout autre BEES ou BPJEPS des spécialités nautiques considérées.

Ce document atteste l'aptitude du mineur à : effectuer un saut dans l'eau, réaliser une flottaison sur le dos pendant 5 secondes, réaliser une sustentation verticale pendant 5 secondes, nager sur le ventre sur 20 mètres, franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant. Le parcours peut être effectué avec une brassière de sécurité.

Je soussigné(e)

.....

Titulaire du diplôme :

.....

Date de délivrance du diplôme :

.....

Certifie que l'enfant

.....

Né(e) le / /

A passé avec succès les épreuves demandées.

Fait à le.....

Cachet et signature :